

Ahmed Hamed a obtenu l'annulation du jugement de première instance, par la Cour d'appel, ce jeudi à Szeged. Il sera rejugé par un nouveau jury mais reste en détention, rapporte Index.hu.

Le procès en appel d'Ahmed Hamed était très attendu ce jeudi 15 juin à Szeged, dans le sud de la Hongrie. Cet homme syrien de quarante ans a été condamné à dix ans de détention pour "actes de terrorisme" par le Tribunal de Szeged, le 30 novembre 2016, après quatorze mois de détention préventive, « pour avoir commis un acte de . . .

Lisez la suite gratuitement.

Inscrivez-vous et suivez l'actualité d'Europe centrale avec un média indépendant.

[S'inscrire](#)

[Se connecter](#)

[Découvrez notre équipe](#)

[Qui sommes-nous ?](#)